

COMMUNIQUE DE LA COPAVO

Attention IMPORTANT **Fermeture de la décharge à gravats du Rastelet** **À compter du 1er décembre 2016**

Suite à la demande des Services de l'Etat, la décharge à gravats du Rastelet, située à l'entrée de Villedieu, va devoir fermer ses portes à compter du 1er décembre 2016 afin de préserver l'environnement naturel du site.

A partir de cette date :

Concernant les particuliers :

Les particuliers auront la possibilité d'apporter leurs déchets de chantier à la déchetterie intercommunale Sainte Catherine, située à Vaison-la-Romaine. **Une plage horaire spécifique est prévue pour déposer ces déchets : du lundi au samedi, l'après-midi, de 14h à 17h.** Sont accueillis les déchets tels que : les gravats de chantier, la terre, les matériaux de construction. Accès sur présentation de la carte remise aux habitants de la Copavo.

Attention :

Sont formellement interdits les matériaux constitués d'amiante et de goudron (produits bitumineux).
Les matériaux constitués de plâtre devront être séparés pour un dépôt dans une autre benne.

Concernant les professionnels :

La déchetterie intercommunale Sainte Catherine n'est pas en capacité d'accueillir les déchets de chantier provenant des professionnels. A compter du 1er décembre, les artisans et entrepreneurs devront donc se tourner vers des organismes privés accueillant ce type de déchets.

A titre d'information, sur le territoire de la Copavo, les professionnels peuvent déposer leurs déchets chez CRB à Cairanne ou à la COPAT à Sablet.

Rappel : Ces déchets doivent être déposés auprès d'une entreprise agréée, tout dépôt sauvage étant passible de poursuites.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tout complément d'information.